

RCS : CANNES Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01024 Numéro SIREN : 789 158 730 Nom ou dénomination : TAMARIN PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 2187

SARL TAMARIN PROMOTION

12 Avenue des Arlucs

06150 CANNES LA BOCCA

2187

Arrivé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Cannes

27 JUIL. 2020

2014 B 1024

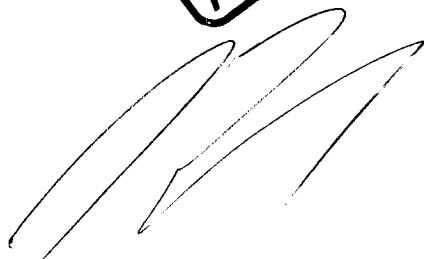
COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

Pages

1 et 2
3 et 4
5 à 11

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



DURIVAUX JEAN GAE

8 AV LEMERAY

LE VAENSOL

06600 ANTIBES

0493341318

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	883	883				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	23 150		23 150	21 250	1 900	8.94
	Créances rattachées à des participations	214 968	19 006	195 962	362 111	166 149	45.88
	Autres titres immobilisés	80		80	80		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	239 081	19 889	219 192	383 441	164 249	42.84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	212 023		212 023	286 679	74 656	26.04
	Autres créances	612 478		612 478	528 182	84 296	15.96
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	464		464	1 145	682	59.52
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	824 965		824 965	816 007	8 958	1.10
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 064 046	19 889	1 044 157	1 199 448	155 291	12.95

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

214 968

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	47 150	24 000	71 150	296.46
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	50 790	71 150	121 940	171.39
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 360	57 150	50 790	88.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	675 419	817 063	141 644	17.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 277	74 773	39 504	52.83
	Dettes fiscales et sociales	34 709	47 163	12 454	26.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 600	2 700	900	33.33
	Autres dettes	209 792	200 599	9 193	4.58
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 037 797	1 142 298	104 501	9.15
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 044 157	1 199 448	155 291	12.95

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 037 797 1 142 298

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	41 905		41 905	117 894		75 988	64.45
Chiffre d'affaires NET	41 905		41 905	117 894		75 988	64.45
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 345		1 345	100.00
Autres produits			0	1		1	60.78
Total des Produits d'exploitation (I)			41 906	119 240		77 334	64.86
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			88 611	168 293		79 682	47.35
Impôts, taxes et versements assimilés			451	711		260	36.57
Salaires et traitements							
Charges sociales			12			12	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				193		193	100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			375	1		374	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			89 424	169 198		79 774	47.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			47 519	49 958		2 440	4.88
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	19 800		121 795		101 995	83.74
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 995		13 342		5 347	40.08
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	27 795		135 138		107 343	79.43
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 006				19 006	
Intérêts et charges assimilées (4)	12 319		14 030		1 711	12.19
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	31 325		14 030		17 295	123.27
2. Résultat financier (V-VI)	3 530		121 108		124 638	102.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 048		71 150		122 198	171.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	258				258	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	165 190		12 663		152 527	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	165 448		12 663		152 785	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	165 190		12 663		152 527	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	165 190		12 663		152 527	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	258				258	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	235 149		267 040		31 892	11.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	285 939		195 891		90 048	45.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	50 790		71 150		121 940	171.39

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2020

L'an deux mille vingt, et le trente et un mars, à 18 heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents. Sont présents :

SARL TAMARINS DVL P

Représentée par son gérant Éric BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts

Andrée BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts en usufruit

Marcel BRANCALEONI,

propriétaire de 24 parts

Éric BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété
et de 28 parts en pleine propriété

William BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété

Franck BRANCALEONI

propriétaire de 8 parts en nue-propriété

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Éric BRANCALEONI préside la séance en qualité de Gérant Associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 lesquels font apparaître un perte de -50.790,42 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à -50.790 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u>		
• Résultat déficitaire de l'exercice	50.790	
<u>AFFECTATION</u>		
• Report à nouveau		50.790
<u>TOTAUX</u>	50.790	50.790

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, les associés constatent l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du fait que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice a été nulle et que ses cotisations sociales personnelles n'ont pas été prises en charge.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

**TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2020
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 lesquels font apparaître une perte de -50.790,42 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à -50.790 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
<u>ORIGINE :</u> • Résultat déficitaire de l'exercice	50.790	
<u>AFFECTATION</u> • Report à nouveau		50.790
<u>TOTAUX</u>	50.790	50.790

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, les associés constatent l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du fait que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice a été nulle et que ses cotisations sociales personnelles n'ont pas été prises en charge.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

ASSEMBLEE GENERALE DU 31/03/2020

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30/09/2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les nouveaux programmes qui ne seront livrés qu'après la clôture de l'exercice vont permettre de dégager des dividendes et d'assurer ainsi la pérennité de l'entreprise.

Principaux risques et incertitudes

NEANT

Utilisation des instruments financiers

NEANT

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

NEANT

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution prévisible de la situation de la société et les perspectives d'avenir ne suscitent aucune remarque significative.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société a une participation de 50 % dans la Sarl 9 D'ANGELY dont la situation nette au 30/09/2019 est de 1.982 euros pour un résultat de -8.735 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 20.126 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VILLA ORESSENCE, en dissolution, dont la situation nette au 30/09/2019 est de 34.962 euros pour un résultat de -218 euros.

Le compte courant dans cette société est créancier de 19.006 euros.

La société a une participation de 37,50 % dans la Sarl CARRE CROISETTE dont la situation nette au 30/09/2019 est de -600.173 euros pour un résultat de -34.549 euros.

Le compte courant dans cette société est créancier de 1.636 euros.

La société a une participation de 40 % dans la Sarl LORD BYRON dont la situation nette au 30/09/2019 est de 44.742 euros pour un résultat de -15.083 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 34.496 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VOILES D'ITYS dont la situation nette au 30/09/2019 est de 39.910 euros pour un résultat de 10.027 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 41.924 euros.

La société a une participation de 45 % dans la SAS VILLA VEGA dont la situation nette au 30/09/2019 est de -51.670 euros pour un résultat de -115.366 euros.

Le compte courant dans cette société est de 0 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl VILLA ALBA dont la situation nette au 30/09/2019 est de 69.795 euros pour un résultat de 8.511 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 0 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl DOLCE VILLA dont la situation nette au 31/12/2018 est de -222.938 euros pour un résultat de -47.896 euros.

Le compte courant dans cette société est débiteur de 12.966 euros.

La société a une participation de 50 % dans la Sarl ZENITH dont la situation nette au 30/09/2019 est de - 285.988 euros pour un résultat de -48.777 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 83.013 euros.

La société a une participation de 90 % dans la SCCV LE PARC SAINTE HELENE dont la situation nette au 31/12/2018 est de -84.341 euros pour un résultat de -85.341 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 107.554 euros.

La société a une participation de 90 % dans la SCCV PARC CROISETTE dont la situation nette au 31/12/2018 est de -68.084 euros pour un résultat de -70.084 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de x euros.

La société a une participation de 90 % dans la SCCV 38 FOCH dont la situation nette au 31/12/2018 est de -60.071 euros pour un résultat de -61.071 euros.

Le compte courant dans cette société est créditeur de 0 euros.

PRISES DE PARTICIPATIONS

La société a pris en 03/2019 une participation de 90 % dans la SARL VILLA PALMA

Le compte courant dans cette société est de 0 euros.

La société a pris en 02/2019 une participation de 20 % dans la SCCV LES JARDINS DE LUCILE

Le compte courant dans cette société est de 0 euros.

La société a pris en 10/2018 une participation de 80 % dans la SCCV COSY CORNER

Le compte courant dans cette société est de 0 euros.

PRISES DE CONTROLE

NEANT

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

NEANT

SOCIETES CONTROLEES

NEANT

PARTICIPATIONS CROISEES

NEANT

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2019 :

- . le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 41.905 euros, au titre de remboursements de frais ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 41.905 euros ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 89.424 euros dont 42.500 euros d'honoraires d'assistance et gestion ;

Le résultat d'exploitation ressort à -47.519 euros contre -49.958 euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0.

Le résultat financier se solde par un résultat négatif de -3.530 euros dont 19.800 euros de dividendes sur participations.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -51.048 euros.

Le résultat exceptionnel est positif de 258 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus le résultat de l'exercice se solde par un déficit de -50.790 euros contre un bénéfice de 71.150 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30/09/2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.044.157 euros contre 1.199.448 euros au titre de l'exercice précédent.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

L'analyse objective et exhaustive de l'évolution des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires ne suscitent aucun commentaire particulier.

L'avancement des programmes immobiliers en cours est conforme aux prévisions.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -50.790 euros de la manière suivante:

	Montants (en euros)	Montants (en euros)
ORIGINE :		
• Résultat déficitaire de l'exercice	50.790	
AFFECTATION		
• Report à nouveau		50.790
TOTAUX	50.790	50.790

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous informons de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les Sociétés.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

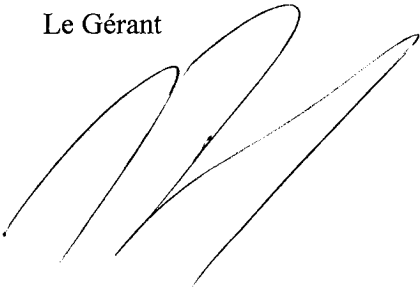
Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous demanderons de prendre acte de ce que la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice été nulle, de même que la prise en charge de ses cotisations sociales personnelles.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Gérant'.



TAMARIN PROMOTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12 Avenue des Arlucs
06150 CANNES LA BOCCA

RCS CANNES 789 158 730

ASSEMBLEE GENERALE DU 31/03/2020

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES

PAR L'ARTICLE L 223-19 DU Code de Commerce

EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

Chers associés,

En application des articles L 223-19 du Code de commerce et 35 du décret du 23 mars 1967, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions intervenues entre la société et l'un de ses Gérants ou associés :

1.- CONVENTIONS ANTERIEURES

1.1- Entre la Société et d'une part Eric BRANCALEONI et M. Marcel BRANCALEONI relatives à la rémunération de leurs apports en compte courant qui ont permis d'assurer les besoins en financement de l'opération immobilière en cours et d'obtenir les concours bancaires indispensables.

Cette rémunération a généré 7.774 euros pour l'exercice écoulé.

1.2- Entre la société et la société TAMARINS DVLP, immatriculée au RCS de CANNES sous le n° 491 964 805, portant sur l'assistance et conseil dans les domaines de gestion financière, administrative et comptable, gestion commerciale et stratégie. La rémunération mensuelle de la société TAMARINS DVLP est fixée, pour sa partie fixe à 1.000 € HT auxquels s'ajoute une part variable de 500 € HT pour chaque société support de programme active gérée par la société TAMARIN PROMOTION.

Charges de l'exercice : 42.500 euros hors taxes.

1.3- Entre les sociétés centralisatrices du groupe TAMARIN PROMOTION, TAMARIN INV, TAMARINS DVLP et les sociétés filiales portant sur la gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe.

2.- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

NEANT

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Le Gérant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	883		
TOTAL	883		
Autres participations	383 361		19 947
Autres titres immobilisés	80		
TOTAL	383 441		19 947
TOTAL GENERAL	384 324		19 947

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			883	883
TOTAL			883	883
Autres participations		165 190	238 118	238 118
Autres titres immobilisés			80	80
TOTAL		165 190	238 198	238 198
TOTAL GENERAL		165 190	239 081	239 081

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	214 968	214 968	
Autres créances clients	212 023	212 023	
Taxe sur la valeur ajoutée	78 037	78 037	
Groupe et associés	355 273	355 273	
Débiteurs divers	179 168	179 168	
TOTAL	1 039 469	1 039 469	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	111 483	111 483		
Fournisseurs et comptes rattachés	114 277	114 277		
Taxe sur la valeur ajoutée	34 436	34 436		
Autres impôts taxes et assimilés	273	273		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 600	3 600		
Groupe et associés	563 937	563 937		
Autres dettes	209 792	209 792		
TOTAL	1 037 797	1 037 797		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000		100		100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagements divers	Linéaire	4 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
INTERETS S/CREANCES RATT.PART.	
- INT CC ZENITH 30/9/19 1.35%	1 104
- INT CC CARRE CROIS 2019 1.35%	21
- INT CC PARC STE HELEN 2019	2 634
CLIENTS - FACT A ETABLIR	
- FAE FRAIS VILLA PALMA 2019	10 900
Total	14 659

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES RATT PARTIC INT COURUS	
- INT PART VOILES ITYS 2019	423
- INT PART VILLA ALBA 2019	252
- INT PART LORD BYRON 2019	657
- INT PART 9 D ANGELY 2019	392
- INT PART DOLCE VILLA 2017	55
- INT PART DOLCE VILLA 2018	191
FOURNISSEURS-FACT.NON PARVENUE	
- PROV HON ASSIST DVLP 2019	51 000
- PROV HONOS AG CPTES 2019	480
- PROV DEB AG CPTES 2019	36
- PROV EC 2019	4 320
- PROV DEB 2019	186
- PROV GREFFE CPTES 2019	46
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	
- ZENITH AAA S/F23 01/18	2 865
ETAT- CHARGES A PAYER	
- PROV CFE A PAYER 30/09/2019	273
DIVERS CHARGES A PAYER	
- INT TAM INV 2019	2 173
Total	63 349

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(CÔde du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
B. Renseignements globaux										

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Solde cptes tiers	258	77100000
- Cession participation	100	77560000
- Rembtt créance participation	165 090	77560000
Total	165 448	
Charges exceptionnelles		
- VNC participation cédée	100	67560000
- Valeur créance participation remboursée	165 090	67560000
Total	165 190	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des échéances des créances et des dettes	6
Composition du capital social	7
Evaluation des immobilisations corporelles	7
Evaluation des amortissements	7
Créances immobilisées	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Dépréciation des créances	7
Disponibilités en Euros	7
Détail des produits à recevoir	8
Détail des charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11

NA = Non Applicable NS = Non significative